



2019/2020

Résidentiel et Tertiaire

Mirelec, la qualité Michaud
dans l'habitat

Catalogue
Résidentiel et Tertiaire

MIRELEC
by **MICHAUD**

**Depuis plus de 60 ans,
le groupe français Michaud,
conçoit, qualifie, fabrique et commercialise
des équipements électriques
et des systèmes de raccordement.**

250
collaborateurs



7
implantations
Europe,
Afrique du Nord,
Asie



Certifié depuis



8 à 10%
du chiffre d'affaires
investi en R&D

1
Laboratoire
d'Essai Accrédité
AAA
3
Bureaux d'Etude

* Accréditation n° 1-0579 portée disponible sur www.cofrac.fr



De la R&D au service après-vente, **Michaud Export**,
filiale de Michaud, maîtrise sa chaîne de valeurs,
assurant une qualité et un service de haut niveau à l'échelle
mondiale.

MIRELEC

Mirelec est une marque Michaud dédiée
aux équipements de distribution électrique basse tension.
Elle offre des produits et solutions de qualité européenne
à des prix en accord avec les attentes des marchés émergents.



Habitat

p. 4

Accessoires et consommables

p. 6

Mise à la terre

p. 10

Réseau multimédia

p. 16

Outilage et Installation

p. 18

Réseau BT

p. 26

Habitat

Coffrets modulaires

Coffrets modulaires en saillie

Code	Désignation	UV
U630	COFFRET MODULAIRE EN SAILLIE - 1 MODULE	140
U631	COFFRET MODULAIRE EN SAILLIE - 2 MODULES	100
U632	COFFRET MODULAIRE EN SAILLIE - 4 MODULES	56
U633	COFFRET MODULAIRE EN SAILLIE - 8 MODULES	28



30A



Coffrets coupe-circuit

Version bipolaire et tripolaire

Code	Désignation	UV
U605	COFFRET C/C 30A BIPOLAIRE	1
U606	COFFRET C/C 30A TRIPOLAIRE	1
U607	COFFRET C/C 60A BIPOLAIRE	30
U608	COFFRET C/C 60A TÉTRAPOLAIRE	18



60A

Version bipolaire et tétrapolaire



U607

Cartouches fusibles

Code	Désignation	UV
U615	CARTOUCHE FUSIBLE 14x51 AD 15A	10
U616	CARTOUCHE FUSIBLE 14x51 AD 30A	10
U617	CARTOUCHE FUSIBLE 14x51 AD 45A	10
U621	TUBE NEUTRE 14x51	10
U610	CARTOUCHE FUSIBLE 22x58 AD 15A	10
U611	CARTOUCHE FUSIBLE 22x58 AD 30A	10
U612	CARTOUCHE FUSIBLE 22x58 AD 45A	10
U613	CARTOUCHE FUSIBLE 22x58 AD 60A	10
U614	CARTOUCHE FUSIBLE 22x58 AD 90A	10
U622	TUBE NEUTRE 22x58	10
U259	CARTOUCHE FUSIBLE NH2 250A 115mm	3
U260	CARTOUCHE FUSIBLE NH2 315A 115mm	3
U261	CARTOUCHE FUSIBLE NH2 400A 115mm	5
P238	BARRETTE DE SECTIONNEMENT NH2 115mm	1



14x51



22x58



NH2



U638

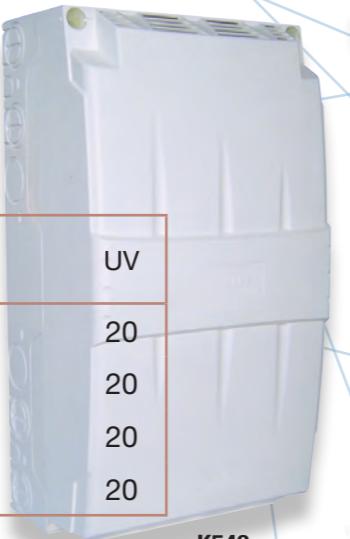
U637

Coffrets modulaires encastrables

Code	Désignation	UV
U635	COFFRET MODULAIRE ENCASTRÉ - 8 MODULES (1 RANGÉE)	20
U636	COFFRET MODULAIRE ENCASTRÉ - 12 MODULES (1 RANGÉE)	12
U637	COFFRET MODULAIRE ENCASTRÉ - 24 MODULES (2 RANGÉES)	10
U638	COFFRET MODULAIRE ENCASTRÉ - 36 MODULES (3 RANGÉES)	10

Distributeur d'étage

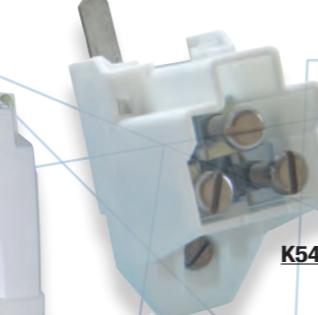
Code	Désignation	UV
K540	DISTRIBUTEUR D'ÉTAGE S31	20
K541	BASE FUSIBLE 14x51 AVEC PATTE DE CONNEXION	20
K542	BASE FUSIBLE 22x58 AVEC PATTE DE CONNEXION	20
K545	NEUTRE TRIPLE AVEC PATTE DE CONNEXION	20



K540

K541

K545



Q532

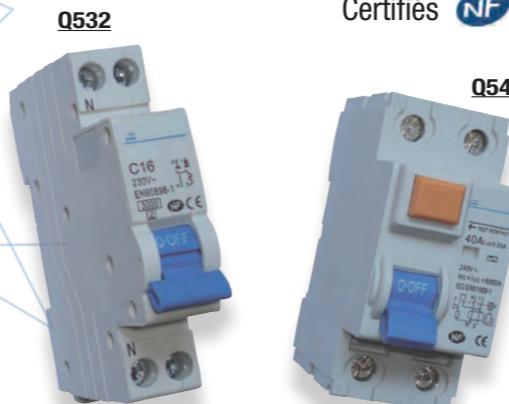
18.10

K541

18.10

Mod : Michaud Home Device

Certifiés



18.10

Code

Désignation

Code	Désignation	UV
Q530	DISJONCTEUR P+N 2A	10
Q531	DISJONCTEUR P+N 10A	10
Q532	DISJONCTEUR P+N 16A	10
Q533	DISJONCTEUR P+N 20A	10
Q534	DISJONCTEUR P+N 32A	10
Q540	INTER.DIFF.BIPO. 30mA TYPE AC 25A	1
Q541	INTER.DIFF.BIPO. 30mA TYPE AC 40A	1
Q542	INTER.DIFF.BIPO. 30mA TYPE AC 63A	1
Q543	INTER.DIFF.BIPO. 30mA TYPE A 40A	1
Q544	INTER.DIFF.BIPO. 30mA TYPE A 63A	1

Accessoires et consommables

Grillages avertisseurs

Disponible en différentes couleurs

- Télécommunication
- Eau
- Réseaux électriques BT et HT
- Gaz



Code	Désignation	UV
F860	BOBINE GRILLAGE Avertisseur 300m (LARGEUR 0,1m)	1
F861	BOBINE GRILLAGE Avertisseur 100m (LARGEUR 0,2m)	1
F862	BOBINE GRILLAGE Avertisseur 100m (LARGEUR 0,3m)	1

Cosses tubulaires



Disponible dans d'autres dimensions

Disponible en différents alésages

Code	Désignation	UV
U745	COSSE TUBULAIRE 16 ²	1
U746	COSSE TUBULAIRE 25 ²	1
U747	COSSE TUBULAIRE 35 ²	1
U748	COSSE TUBULAIRE 50 ²	1
U749	COSSE TUBULAIRE 70 ²	1
U750	COSSE TUBULAIRE 95 ²	1
U751	COSSE TUBULAIRE 120 ²	1



Colliers de serrage en matériaux synthétiques



Disponible en acier inoxydable

Disponible dans d'autres dimensions

Code	Désignation	Capacité du Ø d'accroche MAX	Capacité du Ø d'accroche MIN	UV
F002	COLLIER DE SERRAGE 9x180mm (sachet de 100)	44	10	1
F003	COLLIER DE SERRAGE 9x265mm (sachet de 100)	62	26	1
F004	COLLIER DE SERRAGE 9x360mm (sachet de 100)	92	26	1
F005	COLLIER DE SERRAGE 9x500mm (sachet de 100)	140	74	1
F006	COLLIER DE SERRAGE 9x750mm (sachet de 100)	220	74	1
F013	PINCE DE SERRAGE POUR COLLIER			1
F040	EMBASE DE CHEVILLE À FRAPPER (lot de 100)			1
F041	EMBASE À VISSEUR (lot de 100)			1

Gel de silicone

Code	Désignation	UV
N705	GEL MONO-COMPOSANT CARTOUCHE 300mL	1
N755	GEL BI-COMPOSANT CARTOUCHE 265mL	1
N706	GEL BI-COMPOSANT SACHET 420mL	1
N707	GEL BI-COMPOSANT BOUTEILLE 1L	1

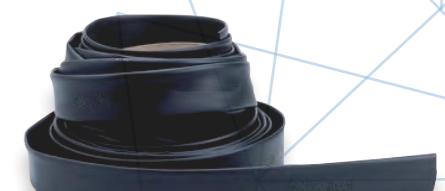


18.10

18.10

Gaines thermorétractables

Code	Désignation	Section (mm ²)	Diamètre couvert (mm ²)	UV
F120	Gaine thermorétractable GR 10-35 (10m)	10 à 35	3 à 10	1
F121	Gaine thermorétractable GR 50-150 (10m)	50 à 150	8 à 25	8
F122	Gaine thermorétractable GR 240 (10m)	240	12 à 35	1



Accessoires et consommables

Gaine annelée



Code	Désignation	Tolérance	Diamètre intérieur minimal (mm)	Rayon de courbure (mm)	UV
F140	TUBE ANNELÉ DIAMÈTRE 16 (100m)	0 / -0,3	10,7	48	1
F141	TUBE ANNELÉ DIAMÈTRE 20 (100m)	0 / -0,3	14,1	60	1
F142	TUBE ANNELÉ DIAMÈTRE 25 (100m)	0 / -0,4	18,3	75	1
F143	TUBE ANNELÉ DIAMÈTRE 32 (50m)	0 / -0,4	24,3	96	1
F144	TUBE ANNELÉ DIAMÈTRE 40 (50m)	0 / -0,4	31,2	160	1

Disponible en diamètres supérieurs (jusqu'à 200mm)

Gaine TPC



U345

Gaine TPC COURRONNE

Diamètre disponible (mm) : de 40 à 200
Longueur (m) : 25 à 50 suivant le diamètre
UV : 10 couronnes

Nous consulter
✉ ☎ ☎

Accessoires



Manchon de jonction



Séparateur



Bouchon obturateur

18.10

18.10

Gaine IRO

U339

TUBE IRO

Diamètre extérieur (mm) : de 16 à 63

Longueur des barres (m) : 3

UV : Nous consulter



Accessoires

U340

Manchon de jonction

U342

Manchon en T

U343

Coude

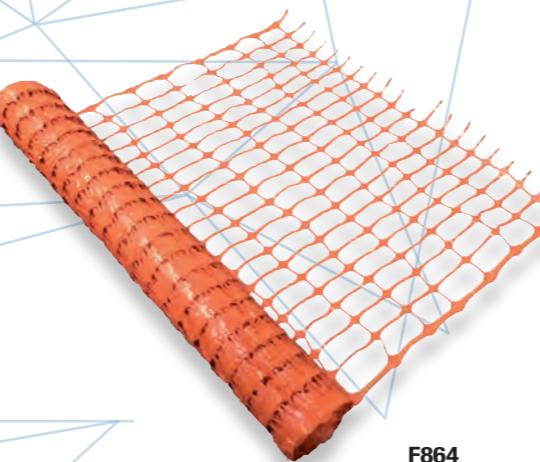


Support de fixation

U341

Manchon de liaison

Grillage de balisage



F864

GRILLAGE DE BALISAGE

Longueur (m) : 50
Hauteur (m) : 1
Couleur : Orange
Poids (g/m²) : 90
UV : 1

Nous consulter
✉ ☎ ☎

Rubalise

F865

RUBALISE ROUGE/BLANCHE

Longueur (m) : 500
Hauteur (m) : 70
épaisseur (mm) : 0,050
UV : 1



F865

Mise à la terre

Piquets acier cuivré

Revêtement 50µm

Code	Désignation	Diamètre nominal (mm)	Diamètre réel (mm)	Longueur (m)	UV
F226	PIQUET DE TERRE CUIVRE 50µm L = 1m DIAM 14	16	14	1	10
F244	PIQUET DE TERRE CUIVRE 50µm L = 1,5m DIAM 14	16	14	1,5	10
F245	PIQUET DE TERRE CUIVRE 50µm L = 2m DIAM 14	16	14	2	10

Revêtement 254µm

Code	Désignation	Diamètre nominal (mm)	Diamètre réel (mm)	Longueur (m)	UV
U206	PIQUET DE TERRE CUIVRE 254µm L = 1m DIAM 14	16	14	1	10
F249	PIQUET DE TERRE CUIVRE 254µm L = 1,5m DIAM 14	16	14	1,5	10
F227	PIQUET DE TERRE CUIVRE 254µm L = 2m DIAM 14	16	14	2	10

Accessoires



F229

Code	Désignation	Diamètre nominal piquet (mm)	UV
F229	POINTE DE PROTECTION PDT DIAM 12,7 + 14 LISSE	14 - 16	10
F238	ACCESSOIRE À FRAPPER PDT DIAM 12,7 + 14 LISSE	14 - 16	10
F234	COSSE DE RACCORDEMENT PIQUET DE TERRE	12,7 + 14	10



F238

F234



Disponible en inox

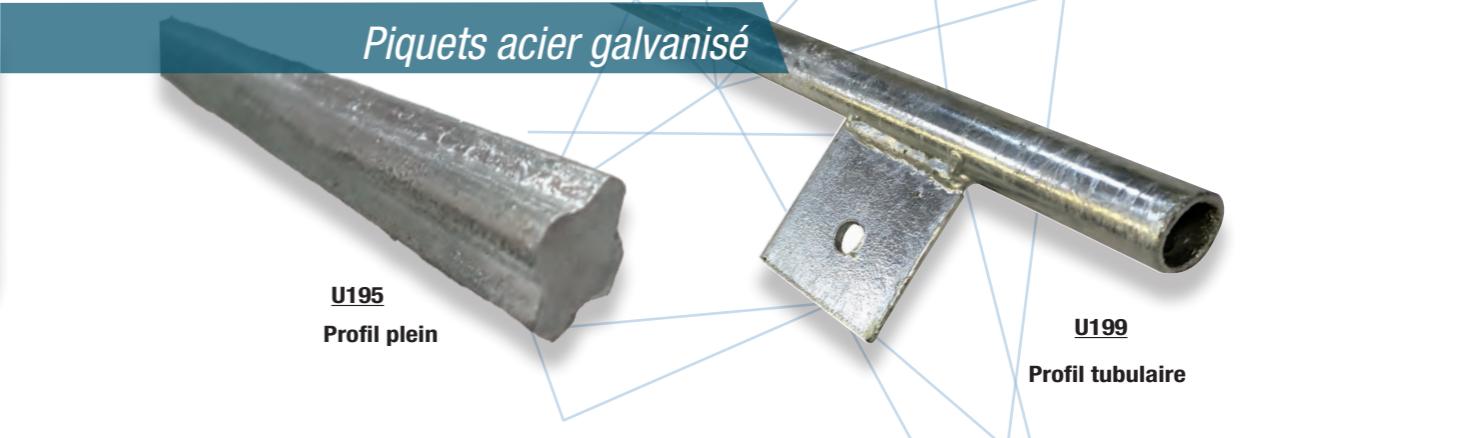


Disponible avec un filetage aux extrémités



D'autres dimensions disponibles

Nous consulter



Piquets acier galvanisé

Code	Désignation	Diamètre (mm)	Profil	Longueur (m)	UV
U195	PIQUET DE TERRE GALVA L = 1m DIAM 16	16	Plein	1	10
U196	PIQUET DE TERRE GALVA L = 1,5m DIAM 16	16	Plein	1,5	10
U197	PIQUET DE TERRE GALVA L = 2m DIAM 16	16	Plein	2	10
U198	PIQUET DE TERRE GALVA L = 1,5m DIAM 50x50x3	50x50x3	Cruciforme	1,5	10
U199	PIQUET DE TERRE GALVA L = 1m DIAM 25	25	Tubulaire	1	10
U200	PIQUET DE TERRE GALVA L = 1,5m DIAM 25	25	Tubulaire	1,5	10
U201	PIQUET DE TERRE GALVA L = 2m DIAM 25	25	Tubulaire	2	10



Mise à la terre

Câbles et feuillards

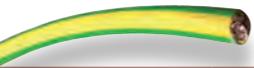
Câble cuivre nu

Code	Désignation	Section (mm ²)	Nombre de brins	Diamètre brin (mm)
U051	CÂBLE CUIVRE NU 16mm ² (TOURET 500m)	16	7	1,69
U052	CÂBLE CUIVRE NU 25mm ² (TOURET 500m)	25	7	2,12
U053	CÂBLE CUIVRE NU 29mm ² (TOURET 500m)	29	19	1,40
U054	CÂBLE CUIVRE NU 35mm ² (TOURET 500m)	35	7	2,50
U055	CÂBLE CUIVRE NU 50mm ² (TOURET 500m)	50	19	1,78
U057	CÂBLE CUIVRE NU 95mm ² (TOURET 500m)	95	19	2,50



Câble cuivre isolé

Code	Désignation	Section (mm ²)	Nombre de brins	Diamètre brin (mm)
U065	CÂBLE CUIVRE ISOLÉ 16mm ² (TOURET 500m)	16	7	1,69
U066	CÂBLE CUIVRE ISOLÉ 25mm ² (TOURET 500m)	25	7	2,12
U068	CÂBLE CUIVRE ISOLÉ 35mm ² (TOURET 500m)	35	7	2,50
U069	CÂBLE CUIVRE ISOLÉ 50mm ² (TOURET 500m)	50	19	1,78
U071	CÂBLE CUIVRE ISOLÉ 95mm ² (TOURET 500m)	95	19	2,50



Feuillard acier cuivré

U080

FEUILLARD ACIER CUIVRÉ 20x3

Section (mm²) : 60
Largeur (mm) : 20
Epaisseur (mm) : 3
Longueur (m) : 60



Disponible dans d'autres dimensions

U094

FEUILLARD CUIVRE ÉTAMÉ 30x2

Section (mm²) : 60
Largeur (mm) : 30
Epaisseur (mm) : 2
Longueur (m) : 50

Trolley cuivre

U095-6

TROLLEY CUIVRE

Diamètre (mm) : 6
Longueur (m) : 3



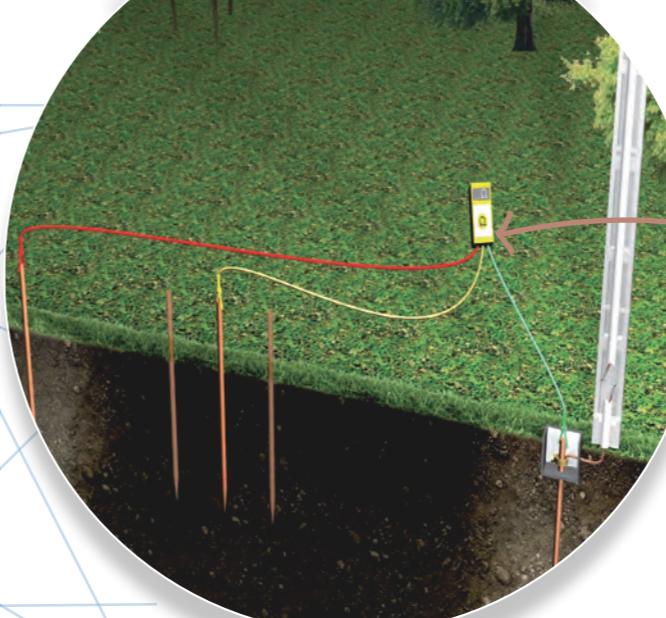
Disponible dans d'autres dimensions

Nous consulter
✉ ☎ ☎



Mesureur de terre

Mesure par la méthode des 3 piquets (3P)



F439

MESUREUR DE TERRE

Plage de mesure (Ω) : 0 à 2k
Courant de mesure : Constant 2mA @ 820Hz
Dimensions (mm) : 205x90x55
UV : 1



Mise à la terre

Raccord à griffes

Laiton



U020

Code	Désignation	Conducteur principal (mm ²)	Conducteur secondaire (mm ²)	UV
U020	RACCORD A GRIFFES 6-16mm ²	6-16	6-16	10
U021	RACCORD A GRIFFES 10-50mm ²	10-50	10-50	10
U022	RACCORD A GRIFFES 50-70mm ²	50-70	50-70	10
U023	RACCORD A GRIFFES 70-95mm ²	70-95	70-95	10
U024	RACCORD A GRIFFES 95-150mm ²	95-150	95-150	10



Barrettes de terre

U036



Code	Désignation	Section conducteur min (mm ²)	Section conducteur max (mm ²)	UV
U035	BARRETTE DE COUPURE DE TERRE HAUTE	16	35	3
U036	BARRETTE DE COUPURE DE TERRE BASSE	16	35	3

14

Photos et schémas non contractuels. MICHAUD Export se réserve le droit de modifier les caractéristiques sans préavis.

Connecteur en C

Cuivre



Code Désignation

Code	Désignation	Conducteur principal (mm ²)	Conducteur secondaire (mm ²)	Poids (kg)	UV
U003	CONNECTEUR EN C 25-6	10-25	4-6	0,012	50
U004	CONNECTEUR EN C 25-10	16-25	4-10	0,012	50
U005	CONNECTEUR EN C 25-25	16-25	16-25	0,017	50
U006	CONNECTEUR EN C 35-25	35	4-25	0,017	25
U007	CONNECTEUR EN C 35-35	35	16-35	0,034	25
U008	CONNECTEUR EN C 70-35	50-70	4-35	0,034	25
U009	CONNECTEUR EN C 70-70	50-70	35-70	0,034	10
U010	CONNECTEUR EN C 95-35	70-95	16-35	0,072	10
U011	CONNECTEUR EN C 95-70	70-95	35-70	0,072	10
U012	CONNECTEUR EN C 95-95	95	95	0,131	10

18.10

18.10

Photos et schémas non contractuels. MICHAUD Export se réserve le droit de modifier les caractéristiques sans préavis.

Connecteur cuivre

L260

CONNECTEUR CU 10-70 VI + TF
Conducteur principal (mm²) : 10-70
Conducteur secondaire (mm²) : 10-70
UV : 50



Kit point de mesure

U031

KIT POINT DE MESURE 25-29
Conducteur min (mm²) : 25
Conducteur max (mm²) : 29
Poids (kg) : 0,060
UV : 10



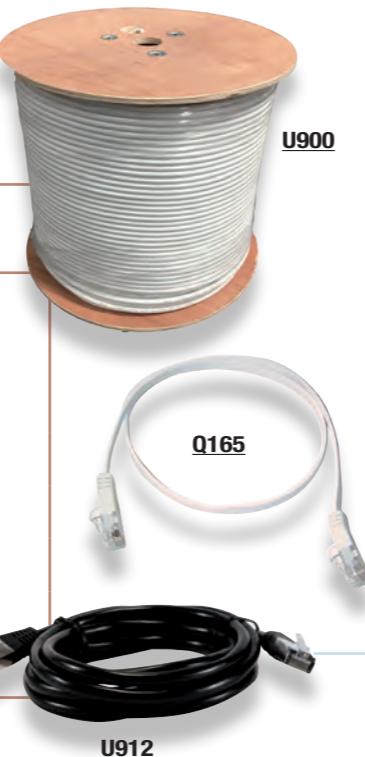
Acier inoxydable

15

Réseau multimédia

Câbles et cordons VDI

Code	Désignation
U900-BLANC	CÂBLE CAT 6 FTP LSZH / TOURET 500m
U900-A	CÂBLE CAT 6A SFTP LSZH PREMIUM / TOURET 500m
U903	CÂBLE CAT 5 FTP LSZH / TOURET 500m
Q165	LOT DE 5 CORDONS PLATS RJ45 FTP Lg 0,2m
Q166	LOT DE 5 CORDONS PLATS RJ45 FTP Lg 0,5m
Q167	LOT DE 5 CORDONS PLATS RJ45 FTP Lg 1m
Q912	CORDON RJ45 / RJ45 FTP LONGUEUR 2m
Q913	CORDON RJ45 / RJ11 LONGUEUR 2m



Prises et panneaux VDI



Code	Désignation
U906	NOYAU RJ45 CAT6 FTP
U907	PLASTRON RJ45 45X45
U908	PRISE RJ45 CAT 6 FTP 2 MODULES (NOYAU + PLASTRON)
U910	PANNEAU DE BRASSAGE 24 PORTS CAT 6 FTP + NOYAUX

UV
100
100
100
10

Câble coaxial

U970

CABLE RG INDÉPENDANT 75 PVC CUIVRE

Bobine (m) : 500

Poids (kg) : 22

UV : 1



Baie de brassage VDI



GAMME EN COURS DE CONSTRUCTION
BIENTÔT DISPONIBLE

Accessoires

Code	Désignation
U909	VIS DE FIXATION POUR PANNEAU DE BRASSAGE (SACHET DE 25 PCS)
Q295	DÉNUDEUR POUR CÂBLE MULTIPAIRE



MICHAUD, ACTEUR FRANÇAIS MAJEUR
DU TABLEAU DE COMMUNICATION !



pour plus de renseignements, consultez le catalogue Michaud France



ou rendez-vous sur :
www.michaud.fr

Outillage et installation

Gants



U820

Code	Désignation	UV
U820	GANTS ISOLANTS CLASSE 00 (500V)	1
U821	GANTS ISOLANTS CLASSE 0 (1 000V)	1
U822	GANTS ISOLANTS CLASSE 1 (7 500V)	1
U823	GANTS ISOLANTS CLASSE 2 (17 000V)	1
U824	GANTS ISOLANTS CLASSE 3 (26 000V)	1
U825	GANTS ISOLANTS CLASSE 4 (36 000V)	1
U833-1	GANTS CUIR	1
U833-2	GANTS NITRILE	1
F081	SURGANTS EN CUIR (500V)	1



U833-1



U833-2

Casques

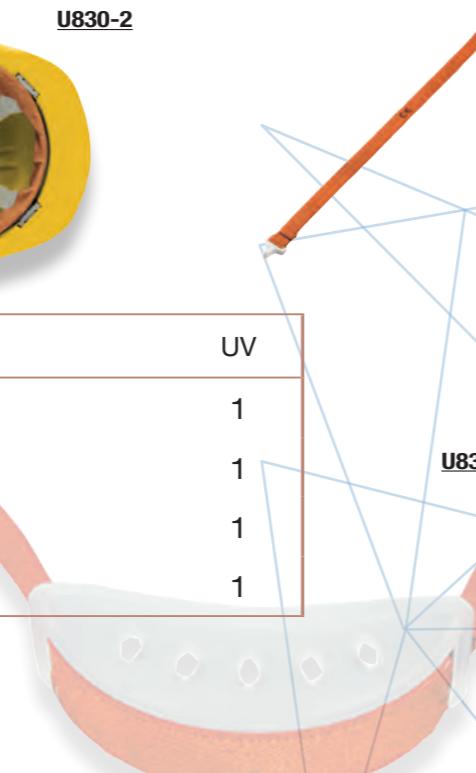


U830-1



U830-2

Code	Désignation	UV
U830-1	CASQUE BASIC	1
U830-2	CASQUE AVEC MOLETTE	1
U830-3	JUGULAIRE SANS MENTONNIÈRE	1
U830-4	JUGULAIRE AVEC MENTONNIÈRE	1



U830-3

U830-4

U820

Masques



U832-1

Code	Désignation	UV
U832-1	MASQUE JETABLE SANS VALVE - FFP1	1
U832-2	MASQUE JETABLE AVEC VALVE - FFP2	1



U832-2

Lunettes et Ecrans



U831-1



U831-2



U831-3



U831-3

Code	Désignation	UV
U831-1	LUNETTE PROTECTION	1
U831-2	LUNETTE PROTECTION UV	1
U831-3	SURLUNETTE DE PROTECTION	1
U831-4	MASQUE DE PROTECTION	1
U831-5	ECRAN FACIAL PROTECTION IMPACTS	1
U831-6	ECRAN FACIAL PROTECTION ELECTRIQUE	1



U831-6

U831-5

Chaussures



U826

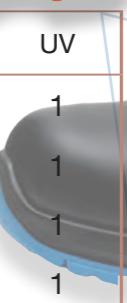


U827



U828

Code	Désignation	Classe de protection	UV
U826	CHAUSSURES SÉCURITÉ HAUTES DIÉLECTRIQUES	SB	1
U827	CHAUSSURES SÉCURITÉ BASSES DIÉLECTRIQUES	SB	1
U828	CHAUSSURES SÉCURITÉ HAUTES MÉCANIQUES	S2	1
U829	CHAUSSURES SÉCURITÉ BASSES MÉCANIQUES	S2	1



Pointures
de 39 à 46



18.10

18.10

18

Outillage et installation

Harnais



U834-6



U834-4

U834-5



U834-3

Code	Désignation
U834-2	HARNAIS 1 POINT D'ANCRAGE
U834-3	HARNAIS 2 POINTS D'ANCRAGE
U834-4	HARNAIS 4 POINTS D'ANCRAGE
U834-5	HARNAIS 2 POINTS D'ANCRAGE DIÉLECTRIQUE
U834-6	HARNAIS CUSSARD

UV

1

1

1

1

1

Ceintures



U835-1

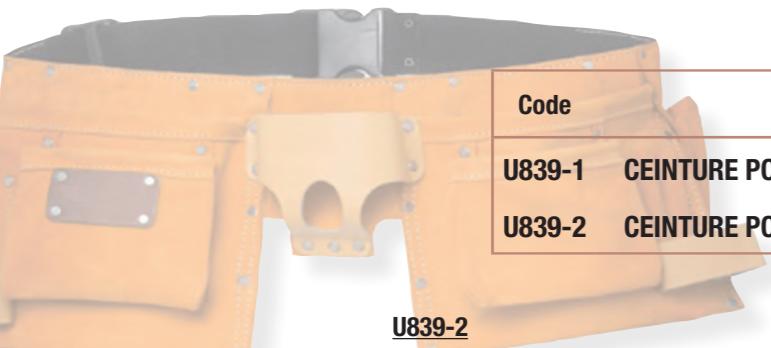
Code	Désignation
U835-1	CEINTURE DE SOUTIEN
U835-2	KIT CEINTURE DE SOUTIEN (CEINTURE + CORDE + MOUSQUETON)

UV

1

1

Ceintures porte outils



U839-2

Code	Désignation
U839-1	CEINTURE PORTE OUTILS SIMPLE
U839-2	CEINTURE PORTE OUTILS DOUBLE

UV

1

1

Cordes et longes



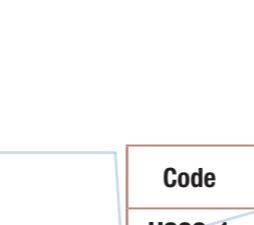
U837-3



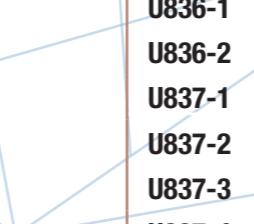
U837-2



U837-4



U837-1



UV

1

1

1

1

1

1

1

1

Accessoires



U836-4



U838-2



U838-3



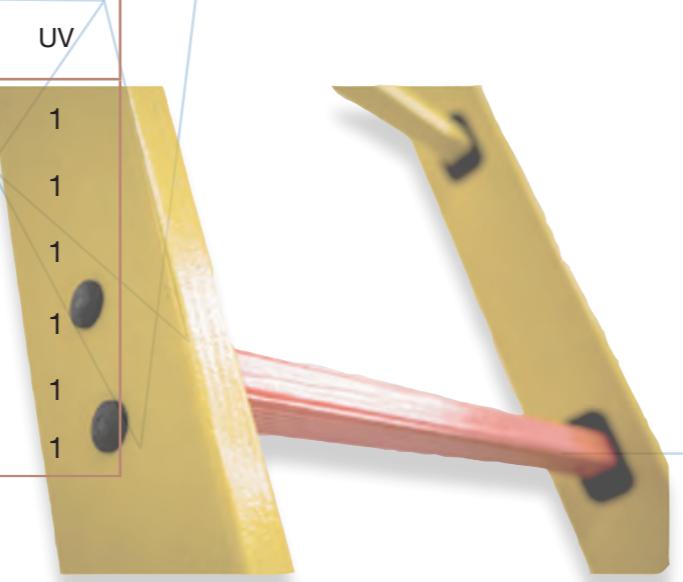
U838-4

Code	Désignation	UV
U836-3	DISPOSITIF ANTI CHUTE COULISSANT	1
U836-4	MOUSQUETON	1
U838-1	NOEUD D'ATTACHE	1
U838-2	NOEUD D'ATTACHE - DIÉLECTRIQUE	1
U838-3	POINT D'ANCRAGE	1
U838-4	ANNEAU D'ACCROCHE	1

Outillage et installation

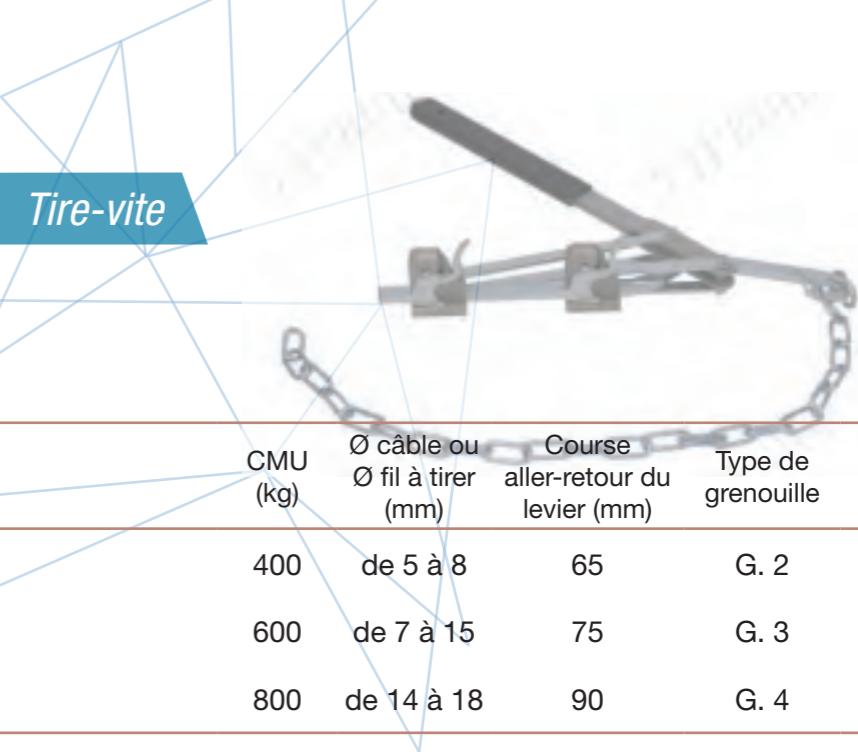
Echelle isolante

Code	Désignation	UV
U841-3	ÉCHELLE ISOLANTE 3m	1
U841-3.5	ÉCHELLE ISOLANTE 3.5m	1
U841-4	ÉCHELLE ISOLANTE 4m	1
U841-4.5	ÉCHELLE ISOLANTE 4.5m	1
U841-5	ÉCHELLE ISOLANTE 5m	1
U841-6	ÉCHELLE ISOLANTE 6m	1



Tire-vite

Code	Désignation	CMU (kg)	Ø câble ou Ø fil à tirer (mm)	Course aller-retour du levier (mm)	Type de grenouille	UV
U353	TIRE-VITE (400kg)	400	de 5 à 8	65	G. 2	1
U351	TIRE-VITE (600Kg)	600	de 7 à 15	75	G. 3	1
U352	TIRE-VITE (800kg)	800	de 14 à 18	90	G. 4	1



Tapis isolant

Code	Désignation	Tension alternative efficace (V)	UV
U840-0	TAPIS ISOLANT CLASSE 0 - 1x1m	1 000	1
U840-1	TAPIS ISOLANT CLASSE 1 - 1x1m	7 500	1
U840-2	TAPIS ISOLANT CLASSE 2 - 1x1m	17 000	1
U840-3	TAPIS ISOLANT CLASSE 3 - 1x1m	26 500	1
U840-4	TAPIS ISOLANT CLASSE 4 - 1x1m	36 000	1



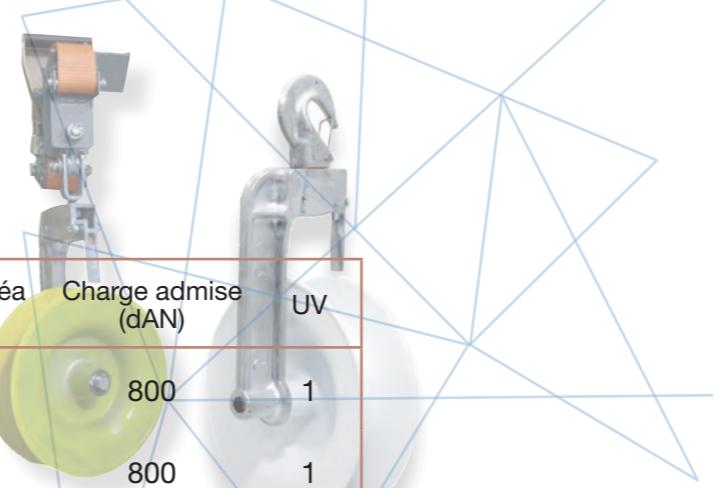
Grimpette poteau bois

Code	Désignation	UV
F448 - 20	GRIMPETTES POUR POTEAU BOIS 6 POINTES DIAM 20cm	1
F448 - 25	GRIMPETTES POUR POTEAU BOIS 6 POINTES DIAM 25cm	1
F448 - 30	GRIMPETTES POUR POTEAU BOIS 6 POINTES DIAM 30cm	1
F448 - 35	GRIMPETTES POUR POTEAU BOIS 6 POINTES DIAM 35cm	1



Poulies de déroulage pour torsade

Code	Désignation	Largeur du réa (mm)	Charge admise (dAN)	UV
F240	POULIE DE DÉROULAGE POUR TORSADE AVEC SANGLE	60	800	1
F241	POULIE DE DÉROULAGE POUR TORSADE AVEC CROCHET	60	800	1



Outillage et installation

Clés

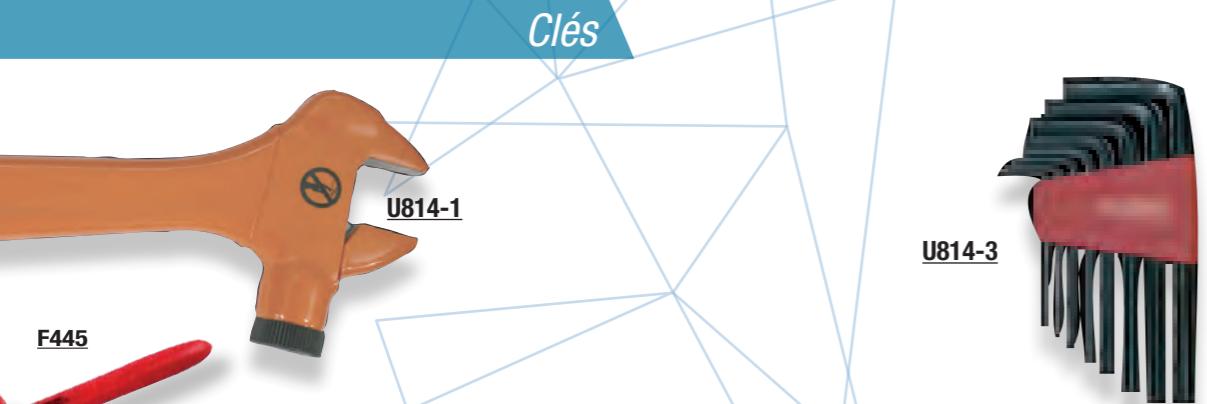
Code	Désignation	UV
F445	CLÉ À CLIQUET HEXAGONAL 13/17mm	1
U814-1	CLÉ À MOLETTE 10" 1000V	1
U814-2	CLÉ À MOLETTE 12" 1000V	1
U814-3	ASSORTIMENT DE 10 CLÉS MÂLES A TÊTE SPHÉRIQUE	1

Tournevis

Code	Désignation	UV
U815-1	JEU DE 6 TOURNEVIS 1000V	1
U815-2	JEU DE 6 TOURNEVIS	1
U815-3	JEU DE 7 TOURNEVIS TORX	1



Des kits de 5, 17, 26, 31 et 37 pièces sont disponibles. Nous consulter.



Pinces

Code	Désignation	UV
U810-1	PINCE UNIVERSELLE L= 165mm 1000V	1
U810-2	PINCE UNIVERSELLE L= 180mm 1000V	1
U810-3	PINCE UNIVERSELLE L= 200mm 1000V	1
U810-4	PINCE UNIVERSELLE L= 210mm 1000V	1
U810-5	PINCE TÉLÉPHONE 1000V	1
U810-6	PINCE TÉLÉPHONE BEC COUDE 1000V	1
U810-7	PINCE COUPANTE DIAGONALE 1000V	1
U810-8	PINCE COUPANTE RENFORCÉE 1000V	1
U810-9	PINCE A DENUDER 1000V	1
U810-10	PINCE POUR TERMINAUX ISOLES	1
U810-11	PINCE MULTIPRise	1
U810-12	JEU DE 3 PINCES 1000V	1



U810-1 U810-2 U810-3



U810-11



U810-6

Outils de coupe

Code	Désignation	UV
U811-1	COUPE-CÂBLES 100V	1
U811-2	COUPE-CÂBLES À CLIQUET DIAM 32 1000V	1
U811-3	COUPE-CÂBLES À CLIQUET DIAM 52 1000V	1
U811-4	COUPE-CÂBLES À CLIQUET DIAM 70 1000V	1
U811-5	CISEAUX GRAND BRÈCHE 1000V	1
U811-6	COUTEAU COUDÉ 1000V	1
U811-7	PINCE COUPE COLLIERS PLASTIQUES	1
U811-8	COUPE-TUBE PLASTIQUE 1000V	1



U811-2
U811-3



Appareils de mesure

Code	Désignation	UV
U813-1	MULTIMÈTRE DIGITAL	1
U813-2	PINCE AMPÈREMÉTRIQUE	1
U813-3	TESTEUR DIGITAL 220V	1



Réseau BT

Câble torsadé



Code	Désignation
U310	METRE CÂBLE TORSADÉ ALU 2×16mm ²
U311	METRE CÂBLE TORSADÉ ALU 4×16mm ²
U312	METRE CÂBLE TORSADÉ ALU 2×25mm ²
U313	METRE CÂBLE TORSADÉ ALU 4×25mm ²

L'unité de vente minimum est de **1000m** puis par palier de **100m**.
(Tolérance $\pm 5\%$)



Accessoires mini réseau

Connectique



Code	Désignation	UV
K232	CONNECTEUR CBS / CT 95	80
L256	CONNECTEUR CDRS / CT 95	50
L227	CONNECTEUR CES / CT 95	200
L356	CONNECTEUR CDRS / CT 150	30

Ancrage réseau principal



Code	Désignation	UV
U501	PINCE D'ANCRAGE 54,6 mm ² - PA 54,6	30
U502	CONSOLE D'ANCRAGE 54,6 mm ² - CA 54,6	50
U503	ENSEMble DE SUSPENSION 54,6 mm ² - ES 54,6	30

Ancrage réseau secondaire et terminal



L311
PINCE ANCRAGE AVEC ANSE - PA 25
UV : 50

K265
SUSPENTE A SANGLE AVEC ANNEAU
UV : 25

D'autres sections disponibles, nous consulter.

Réseau BT

Feuillard en acier inoxydable



Largeur : 10mm

K940

DÉVIDOIR CARTON 50m FEUILLARD
INOX EC 10X0.4mm

UV : 5

K941

DÉVIDOIR CARTON 50m FEUILLARD
INOX EC 10X0.7mm

UV : 5



Largeur : 20mm

K942

DÉVIDOIR CARTON 50m FEUILLARD
INOX EC 20X0.4mm

UV : 5

K943

DÉVIDOIR CARTON 50m FEUILLARD
INOX EC 20X0.7mm

UV : 5



K960

CERCLEUSE À LEVIER

UV : 1

Pour consulter les vidéos de mise en oeuvre,
rendez-vous sur notre chaîne Youtube !
[/michaud export](https://www.youtube.com/michaud_export)



Accessoire correspondant

L950

BOUCLE (CHAPE)
Lot de 100
Feuillard EC 10mm
UV : 1



Boulonnerie



U434

Nous consulter



BQC / TQC

Code

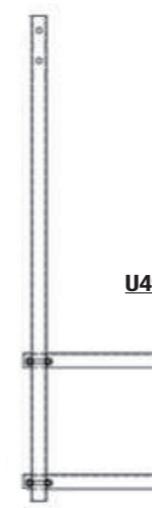
Désignation

UV

F314	BOULON QUEUE DE COCHON BQC 12x110 CH AVEC 1 ÉCROU*	10
F315	BOULON QUEUE DE COCHON BQC 12x250 AVEC 2 ÉCROUS	25
F316	BOULON QUEUE DE COCHON BQC 12x300 AVEC 2 ÉCROUS	10
F317	BOULON QUEUE DE COCHON BQC 12x350 AVEC 2 ÉCROUS	25
F323	BOULON QUEUE DE COCHON BQC 16x300 AVEC 2 ÉCROUS	20
F345	CROCHET D'ANCRAGE QUEUE DE COCHON TQC 12x200	50

* livré avec cheville

Potelet



18.10

Code

Désignation

Longueur (mm)

UV

U495-1500	POTELET 50x50x1500	1500	1
U495-2000	POTELET 50x50x2000	2000	1
U495-2500	POTELET 50x50x2500	2500	1
U495-3000	POTELET 50x50x3000	3000	1
U496-500	BRAS DE FIXATION A FIXER 500	500	1
U496-1100	BRAS DE FIXATION A FIXER 1100	1100	1
U497-50	BRIDE EN ROND 50		1

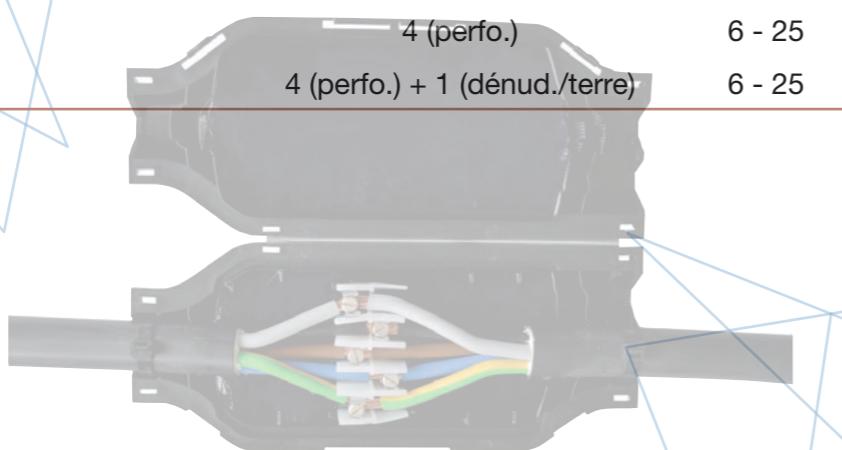
Boîtes de raccordement gel



Disponible sans connectique

Jonction avec connectique

Code	Désignation	Nombre de conducteurs	Section principale mini / maxi (mm ²)	Dimensions L x I x P (mm)
N708	QUICKGEL 125C	1	6 - 25	86 x 47 x 27
N709	QUICKGEL 32.5C	3	1,5 - 2,5	86 x 47 x 27
N710	QUICKGEL 506C	3 à 5	1,5 - 6	146 x 55 x 35
N711	QUICKGEL 516C	3 à 5	6 - 16	180 x 69 x 40
N712	QUICKGEL 425P	4 (perfo.)	6 - 25	240 x 75 x 43
N713	QUICKGEL 525P	4 (perfo.) + 1 (dénud./terre)	6 - 25	240 x 75 x 43



Jonction / dérivation avec connectique

Code	Désignation	Nombre de conducteurs	Section principale mini / maxi (mm ²)	Section dérivée mini / maxi (mm ²)	Dimensions L x I x P (mm)
N714	QUICKGEL 516YC	3 à 5	6 - 16	2,5 - 6	220 x 110 x 53
N715	QUICKGEL 525YC	3 à 5	16 - 25	2,5 - 25	260 x 130 x 65

CONSULTEZ LE CATALOGUE ENERGIE BASSE TENSION POUR RETROUVER
NOTRE OFFRE BT COMPLETE



Notes

Site internet

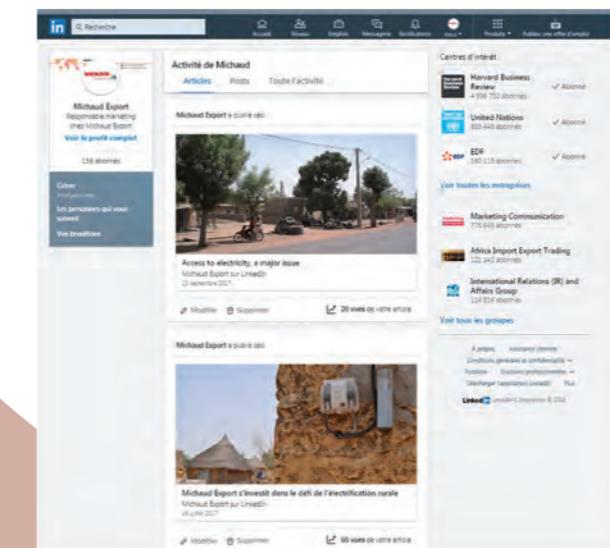
Découvrez les dernières actualités, les catalogues, la gamme de produits ainsi que des supports pour vous guider à l'utilisation de nos produits.

www.michaud-export.fr



LinkedIn

Rejoignez nous sur la page LinkedIn Michaud Export pour suivre la vie de l'entreprise et partager avec nous.



YouTube

Suivez notre chaîne YouTube afin de découvrir les vidéos de mise en oeuvre des produits et ainsi faciliter vos installations sur le terrain.



Mise en œuvre

La mise en œuvre et l'utilisation des produits doit se faire dans le **respect de la réglementation en vigueur** et être réalisée par un professionnel formé et compétent suivant les règles de l'art.

Pour les mises en œuvre ou manipulations **sous tension**, le monteur doit respecter les exigences des conditions de travaux sous tension et s'équiper des protections individuelles nécessaires. Les températures de mise en œuvre maxi sont : -10°C à +40°C.

Les travaux sous tension sont effectués sous la responsabilité du donneur d'ordre, dans le respect des règles en vigueur.

Avant la mise sous tension, effectuer toutes les vérifications nécessaires.



Préconisations d'emploi

Il est nécessaire de lire attentivement la notice de montage avant d'utiliser le produit.

Le produit doit être utilisé et mis en œuvre conformément aux présentes préconisations d'emploi et à la notice de montage ; il doit être utilisé dans le cadre des applications pour lesquelles il a été défini par l'opérateur/le gestionnaire de réseau et sur une installation électrique conforme et compatible avec le produit.

Ne jamais dépasser les capacités indiquées sur l'appareil et sur la notice.

Sauf indication spécifique, les produits sont destinés à être connectés hors charge.



Outillage

Le produit doit être mis en œuvre et utilisé avec de l'**outillage adapté**.

Les têtes de vis doivent être entraînées ou serrées avec l'outil adéquat : **clé 6 pans** pour les têtes de vis hexagonales, **tournevis plat** pour les têtes fendues à la dimension appropriée, **tournevis cruciforme** pour les têtes crucifendues, **clés CHC (alènes)** pour les 6 pans creux, etc... Les têtes de vis sans dispositif limiteur de couple doivent être serrées au couple préconisé et ne doivent pas être resserrées.



Environnement

Merci de regrouper vos déchets et suivre les consignes de recyclage et de destruction avant de quitter le chantier.

1. DOMAINE D'APPLICATION :

Les présentes conditions générales de vente sont portées à la connaissance de l'acheteur et font la loi des parties, sauf dénonciation écrite de l'acheteur expressément acceptée par MICHAUD EXPORT et nonobstant toutes stipulations contraires telles qu'elles peuvent être notamment contenues dans les conditions générales de l'acheteur. La renonciation éventuelle à une ou plusieurs clauses figurant aux présentes conditions générales de vente est sans incidence sur la validité des autres clauses.

Sauf dérogation expresse et formelle de MICHAUD EXPORT, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur toutes conditions d'achat. Toute clause ou condition particulière d'achat ayant pour objet de modifier les présentes conditions seront inopposables à MICHAUD EXPORT.

2. COMMANDE :

La passation d'une commande ne constitue un contrat qu'après acceptation écrite de la part de MICHAUD EXPORT.

3. TARIF :

3.1 Sauf stipulation contraire et écrite de MICHAUD EXPORT, le tarif et les offres sont établis en Euros €, à l'exclusion de toute autre devise, y compris celles indexées sur l'Euro, en accord avec les Incoterms 2010 à définir avec l'acheteur dans les conditions particulières.

3.2 Le tarif est établi pour des articles standards avec des caractéristiques techniques données. Toute adaptation technique d'un produit à d'autres spécifications ou normes est susceptible d'engendrer des coûts supplémentaires entraînant une révision du prix unitaire.

3.3 Sauf stipulation contraire et écrite de MICHAUD EXPORT, MICHAUD EXPORT se réserve le droit de grouper les commandes de l'acheteur et de n'y donner suite que si elles constituent un montant minimum de facturation de 800 € HT et hors frais de port (selon tarif général en vigueur à la date de la commande). Toute commande, dont le montant est inférieur à 1 500 € donnera lieu à la facturation d'une somme forfaitaire de 150 € destinée à couvrir les frais administratifs.

3.4. Sauf stipulation contraire et écrite de MICHAUD EXPORT, le tarif est établi pour une période d'un mois à compter de la date de communication à l'acheteur.

3.5. Le tarif peut être modifié sans préavis.

4. DÉLAI DE LIVRAISON :

4.1 Le délai de livraison est défini au cas par cas dans le cadre des relations commerciales avec l'acheteur. MICHAUD EXPORT s'engage à respecter au mieux le délai de livraison, toutefois, en cas de retard, aucune pénalité ou dommages et intérêts ne pourra être exigé par l'acheteur, à moins d'acceptation écrite et expresse de MICHAUD EXPORT.

4.2 Les livraisons partielles ou retardées ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande ni engager la responsabilité de MICHAUD EXPORT à raison notamment de tout dommage actuel ou potentiel direct ou indirect imputable à un retard ou une défaillance quelconque dans la livraison.

5. EXPÉDITION :

5.1 MICHAUD EXPORT choisit avec le plus grand soin ce qui semble être le meilleur mode d'expédition sans toutefois assumer aucune garantie de ce fait. Ce choix est effectué librement, sauf instruction contraire de l'acheteur, lequel devra alors supporter les frais supplémentaires en décollant.

5.2 La mise à disposition en usine est assimilée à l'expédition effective, notamment au point de vue des modalités et délais de paiement.

5.3 Lors de la réception de la marchandise, l'absence de réserves relatives aux défauts ou avaries apparentes et la non-confirmation par lettre recommandée au transporteur et à MICHAUD EXPORT desdites réserves dans les trois jours à compter de la réception, éteint toute réclamation éventuelle.

L'acheteur s'engage à renvoyer à ses frais et à ses risques le produit objet de ses réserves à MICHAUD EXPORT pour examen par ce dernier. Il accepte que celui-ci lui soit retourné à ses frais et à ses risques après examen et éventuel remède apporté par MICHAUD EXPORT.

6. UTILISATION DES PRODUITS :

L'acheteur doit se conformer impérativement aux lois, règlement, prescriptions en vigueur et règles d'usage concernant la mise en œuvre et l'utilisation des produits. La responsabilité de MICHAUD EXPORT ne pourra être engagée au cas où les produits ne seraient pas utilisés conformément aux spécifications et aux prescriptions d'utilisation préconisées par MICHAUD EXPORT.

7. ESSAIS ET INSPECTION :

Lorsque des essais et/ou une inspection sont demandés par l'acheteur, les essais sont réalisés chez MICHAUD SA, et les frais sont acquittés par l'acheteur, sauf dérogation et accord de MICHAUD EXPORT.

8. GARANTIE :

8.1 MICHAUD EXPORT garantit l'acheteur contre les vices cachés de la marchandise dans les conditions prévues par la loi. Lorsqu'un vice ainsi garanti est constaté par l'acheteur, il appartient à celui-ci d'adresser sa réclamation à MICHAUD EXPORT par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de trois mois à compter de la date d'apparition du défaut. Cette réclamation doit impérativement être accompagnée d'un descriptif détaillant la nature du défaut. Passé ce délai, la non-confirmation par lettre recommandée à MICHAUD EXPORT desdits constats éteint toute réclamation éventuelle.

8.2 MICHAUD EXPORT garantit ses produits pendant une durée d'un an à compter du jour de la livraison ou de l'enlèvement par l'acheteur dans nos locaux. En cas de malfaçons, défauts, non-conformités dûment établis ou reconnus par MICHAUD EXPORT, MICHAUD EXPORT s'engage au remplacement des produits reconnus défectueux dans les meilleurs délais. Pour être remplacés, les fournitures rebutées devront être restituées. Aucune autre indemnité ne pourra être exigée par l'acheteur.

8.3 La garantie est exclue :

- si le produit a été réparé ou modifié par l'acheteur ou par des tiers mandatés par lui ; ou
- si elle concerne des pièces fabriquées par des sous-traitants ou fournisseurs de MICHAUD EXPORT, auxquels la garantie normale du fournisseur ou du sous-traitant est applicable ; ou

- si le fonctionnement défectueux résulte d'une négligence, ou d'une imprudence de la part de l'acheteur ; ou
- si le fonctionnement défectueux résulte de la force majeure ou d'un fait extérieur.

9. REPRISE DES PRODUITS :

Dans le cas où l'acheteur renonce à des produits qu'il a commandés et qui ont été livrés, aucune reprise ne peut être considérée sans l'acceptation écrite préalable de MICHAUD EXPORT. Les marchandises refusées devront être retournées rendu en France à l'usine désignée par MICHAUD EXPORT. Le crédit de ces marchandises retournées sera enregistré après réception dans le magasin. La valeur de reprise rendra compte systématiquement d'une minoration à déterminer pour frais administratifs et de contrôle ainsi que, s'il y a lieu, de la déduction des frais de remise en état de ces marchandises et des emballages.

10. PAIEMENT :

10.1 Le mode de paiement est à définir avec l'acheteur dans les conditions particulières. Toutes les marchandises sont payables au siège social de MICHAUD EXPORT à Viriat en France, quel que soit le mode de paiement pratiqué. La date de facturation constitue le point de départ du délai de paiement.

10.2 Le transfert de propriété de chaque marchandise est retardé jusqu'au paiement intégral et effectif de la totalité des marchandises vendues. MICHAUD EXPORT conserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, la remise de traitements bancaires ou tout autre titre créant une obligation de payer ne constituant pas un paiement.

10.3 Toute traite ou facture impayée à son échéance sera productrice d'intérêts de plein droit et sans mise en demeure. Les pénalités applicables sont d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal à la date de paiement figurant sur la facture. Le paiement de toute autres sommes dues par le débiteur défaillant deviendra immédiatement exigible, même si elles ont fait l'objet de traitements acceptés. Toute inexécution par le Client, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera, sans préjudice de tous dommages et intérêts le versement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, fixé par voie de décret pris en application de l'article 121 de cette loi. En outre, MICHAUD EXPORT se réserve le droit, dans ce cas, de suspendre ou d'annuler l'exécution des marchés et commandes en cours et d'exiger le paiement comptant avant expédition de toute nouvelle fourniture, quelles que soient les conditions antérieurement convenues pour cette fourniture.

10.4 Tout changement de situation de l'acheteur tel que notamment, vente ou apport de tout ou partie de son fonds de commerce, décès, incapacité, cessation de paiement, redressement judiciaire, liquidation judiciaire, suspension provisoire des poursuites, dissolution ou modification de forme, même après exécution partielle des marchés ou des commandes en cours, entraîne l'application des mêmes dispositions que celles visées en cas de non-paiement des factures.

11. FORCE MAJEURE :

Ni MICHAUD EXPORT ni l'acheteur ne pourra être tenu responsable d'un éventuel retard ou défaut d'exécution de ses obligations, si ce retard ou ce défaut est dû à un cas de force majeure. Il en est ainsi, notamment des événements suivants, lorsqu'ils présentent les caractéristiques de la force majeure, c'est à dire lorsqu'ils sont à la fois irrésistibles, imprévisibles et extérieurs aux parties. Sans que cette liste soit limitative, constituent des événements de force majeure : Les explosions, les incendies, destructions de machines, d'usines et d'installations, les calamités naturelles, les actes des autorités gouvernementales (refus ou retrait de licence...), la guerre ou tout acte de guerre, inondations, émeutes, conflits sociaux....

La partie frappée d'une circonstance répondant à la définition qui précède doit informer immédiatement par écrit l'autre partie de l'intervention et de la cessation de cette circonstance. A défaut d'information sur les circonstances en cause, la partie intéressée ne pourra s'en prévaloir, sous réserve de cas d'intervention de circonstances qui empêcheraient également l'information.

En cas d'intervention d'un événement de force majeure répondant à la définition donnée ci-dessus, les délais d'exécution du contrat seront prorogés d'une durée correspondant à la durée de cet événement et cela, sans paiement de dommages et intérêts ou de pénalités de retard.

Cependant, au cas où les circonstances mentionnées plus haut persistent au-delà d'un délai de 6 mois, chacune des parties sera en droit de résilier le contrat sans paiement de dommages et intérêts.

12. RÉSILIATION :

Le contrat sera résilié de plein droit, sans qu'il soit besoin d'établir aucune formalité judiciaire en cas de manquement grave par l'une des parties à l'une de ses obligations essentielles. La résiliation prendra effet un mois après l'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception d'une mise en demeure restée infructueuse.

Par obligations essentielles mises à la charge des parties, on entend notamment le non-paiement des sommes dues par l'acheteur ou la non-livraison des marchandises par MICHAUD EXPORT. En cas de manquement grave aux obligations essentielles du contrat, la vente sera résiliée de plein droit sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés.

Toute tolérance qu'une partie accorde à l'autre en ne se prévalant pas immédiatement d'un de ses droits, ne préjudice en rien, sauf convention contraire ou stipulation contraire à ces présentes conditions, du droit de cette partie de s'en prévaloir postérieurement.

13. ATTRIBUTION DE JURIDICTION :

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi française et interprétées conformément à ladite loi, telle qu'appliquée par les tribunaux. Tous différends découlant des présentes Conditions Générales de Ventes seront, en cas d'échec d'une procédure préalable de conciliation, tranchés définitivement suivant le droit en vigueur en France par le Tribunal de Commerce de Lyon. Chaque partie accepte de prendre en charge les coûts et dépenses qu'elle aurait elle-même exposés.

14. LANGUE OFFICIELLE :

La version Française des présentes Conditions Générales de Vente est la seule version légale acceptable.

